

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 40 (1914)
Heft: 13

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à expliquer qu'il a choisi ce mot par opposition à « grande Salle ».

En effet, le problème de la grande salle, depuis si longtemps sans solution complète, ne se pose plus comme autrefois. La grande salle devait servir à des manifestations de toutes sortes, soit auditions musicales, théâtrales, réunions et bals de sociétés, etc., etc. Satisfaction est donnée à ces désirs par le Casino de Montbenon, et ces désirs seront satisfaits au delà lorsque Lausanne sera dotée d'un nouveau théâtre.

Mais, la grande salle avait d'autres buts ; c'est de créer de grands locaux pour des manifestations politiques ou économiques, soit grandes assemblées électorales, expositions de toute nature : fleurs, fruits, expositions industrielles, même expositions de Beaux-Arts.

Or, cette salle manque à Lausanne, et j'ai songé à la placer dans ce bâtiment.

Elle aurait là tous les avantages que l'on demande à une salle semblable, soit accès de plein pied pour faciliter soit l'évacuation du public, soit l'entrée des marchandises exposées.

Cette salle pourrait aussi servir pour de grandes manifestations puisqu'une galerie est aménagée, galerie sur laquelle pourraient se masser des musiciens, comme la dite galerie pourrait servir d'annexe à une exposition.

La grande salle prévue est évidemment d'une utilisation assez restreinte, et par conséquent son établissement semble toujours élevé et peu justifié.

Pour motiver davantage son établissement, j'ai supposé que cette grande salle pourrait être utilisée, dans la mauvaise saison, pour y installer une partie du marché, comme pour y installer, à jours fixes, un marché semi-permanent.

Ainsi donc, cette halle serait toujours utilisée, ce qui justifierait davantage sa construction.

C'est pour cette dernière utilisation que j'ai prévu en sous-sol un certain nombre de boxes de dépôts et des cases réfrigérantes à l'usage des maraîchers et des marchands de primeurs ou de poissons.

De la disposition de cette halle, je ne dirai rien de spécial, si ce n'est que l'on veuille bien observer l'importance des accès prévus. Cette halle qui a près de m² 1,000.00 avec les promenoirs et qui en a près de m² 1,300.00 avec la galerie, pourrait facilement recevoir 2,500 personnes.

Tout autour de la halle sont distribués des magasins dont j'estime la location assurée à des marchands de primeurs ou autres articles d'alimentation. La proximité de la halle les grouperait naturellement à cet emplacement et ces magasins seraient d'autant

plus appréciés que les devantures donneraient à la fois sur la halle et sur les rues.

En cas d'utilisation de la halle pour une autre chose que le marché permanent, les devantures côté halle seraient fermées par des volets de fer.

Au rez-de-chaussée également est placé un poste de police, avec locaux annexes. Ce poste de police est nécessaire alors que celui de Pépinet sera supprimé !

Locaux des Cours professionnels. Depuis fort longtemps, l'œuvre excellente des cours professionnels est mal logée.

L'auteur de ces lignes qui s'est longtemps occupé de l'administration des Cours de la Société industrielle et commerciale, sait combien est ardu de devoir chaque hiver trouver des locaux aptes à les recevoir. C'est pour cela que j'ai songé à placer dans cet immeuble, admirablement situé pour cela des locaux suffisants pour tout l'enseignement professionnel.

Les plans très simples permettent de voir ce que serait ces salles de cours professionnels. Une longue description serait oiseuse.

La partie supérieure du bâtiment sera aménagée, ainsi que le plan l'indique pour des magasins en recul de l'alignement du Grand Pont, magasins dont la location compensera la perte provenant de la disparition du Lumen. Le café actuel est reporté dans ces nouvelles constructions et ses dépendances, soit cuisines, offices, caves, sont disposés dans l'immeuble neuf à l'étage inférieur, mais sans communication avec les locaux des cours professionnels.

Deux mots sur l'architecture des faces Grand Pont. Cette architecture s'allie aux bâtiments faisant fond, soit la Banque populaire Suisse et la Société immobilière de l'Ancien Pont.

Le chemin de fer Brigue-Furka-Dissentis.

La section Brigue-Gletsch de cette ligne a été inaugurée le 30 juin, par une fête très réussie, favorisée d'un temps superbe. Nous avons publié, en 1910, une notice illustrée d'une carte et d'un profil en long, sur ce chemin de fer dont l'initiative est due au regretté H. Gollier et à la Société des Balignolles. Une description détaillée de la nouvelle ligne devant paraître prochainement dans le *Bulletin*, nous nous bornons, aujourd'hui, à féliciter les techniciens qui ont exécuté cette belle œuvre. Parmi eux nous comptons plusieurs anciens élèves de l'École d'ingénieurs de Lausanne, notamment M. Julien Chappuis, vice-président du Conseil d'administration de la Compagnie ; M. Gustave Chappuis qui fit fonction d'ingénieur en chef et est actuellement chef d'exploitation ; MM. A. Chessex et P. Jaton, chefs de section ; MM. R. Bourgeois, A. Martin et E. Meyr.